

Rencontre bilatérale avec la nouvelle Conseillère sociale du MTECT/MTE/SM

Le 6 juillet 2023, vos représentant.es de la FSU écologie ont rencontré la nouvelle Conseillère des relations sociales de notre pôle ministériel, Mme Marine Pardessus.

Mme Pardessus est rattachée au ministère des Transports, et remplace Mme Anne Thauvin, présente à l'audience, et qui rejoint les équipes de la DRH du ministère.

Ce temps d'échange était l'occasion d'une première prise de contact afin de connaître les modalités de travail et les attentes de chacun.e.

Après une courte présentation de la FSU Ecologie et de nos spécificités, nous avons tout d'abord pointé la piètre qualité du dialogue social, l'absence et le désintérêt des politiques depuis 6 ans. En exemple, la remise en main propre des copies d'une dizaine de courriers restés à ce jour sans réponse (dont certains datent de février 2023) : requalification des ETST et des dessinateurs, affaiblissement et perte de sens des services, requalification pour les Syndics des Gens de Mer, objectifs de la filière pêche, mise en œuvre du plan eau, gestion des effectifs pour les parcs nationaux, Prime de partage de la valeur dans les EP, revalorisation des quasi-statuts...

Nous avons demandé, sans débattre du fond, à rencontrer le ministre pour arrêter les sujets de l'agenda social et anticiper les arbitrages qui seront pris entre autres pour le PLF 2024, face à l'urgence climatique et aux dégradations des conditions de travail des agent.es censé.es y contribuer.

Nous avons aussi rappelé l'indigence de l'augmentation du point d'indice des agent.es public.ques notamment dans un contexte d'inflation forte. Des mesures catégorielles pourraient palier à cette indigence et surtout permettraient la reconnaissance tant attendue par les agent.es de notre pôle ministériel. Pôle ministériel qui subit réorganisations sur réorganisations et baisse d'effectifs depuis plus de 10 ans.

Réorganisations qui concourent à la déstructuration du pôle ministériel : incohérence des DDI, pouvoir des préfets, particularisme de la DGAC, expérience ratée des SGC, restructurations indécentes qui ne sont jamais évaluées (loi 3DS, CGF, ENTP...).

Ces diverses restructurations ne sont pas favorables à la stabilisation et le mise en place efficace des politiques du ministère. Le manque de moyens humain et financier, les injonctions contradictoires ne font qu'accentuer la perte de sens et la dissonance cognitive. Nous avons souligné le fort engagement des agent.es du pôle ministériel attaché.es à leurs missions, parfois irréalisables du fait du faible engagement du gouvernement.

Les faibles moyens de notre pôle ministériel peuvent aussi être illustrés par la mise en place des divers protocole (Handicap, discrimination, lutte contre les haines et violence, télétravail, égalité professionnelle...). Bien que le ministère ait affiché une politique ambitieuse sur ces axes, l'action se

résume bien trop souvent au protocole lui-même. Aucun moyen financier et humain n'est réellement engagé pour parvenir à une application suivie d'effet. Qui plus est, leur application est restreinte aux services centraux et déconcentrés, la DGAC, les EP, étant « invités » à les décliner. Et les services déconcentrés sont concernés, sauf...les DDI qui sont dépendantes des accords passés par le ministère de l'Intérieur. Dans la réalité, ce ne sont donc qu'environ 40% du « pôle » ministériel qui est réellement concerné.

Enfin, nous avons dénoncé les limites fluctuantes du pilotage de la Tutelle des établissements publics. En effet, la Tutelle n'hésite pas à rappeler à l'envi que les établissements publics ont une indépendance de gestion donc... Dans les faits, ils s'affranchissent bien souvent des préconisations de la Tutelle.

Durant notre intervention, Mme Pardessus semblait attentive et avoir pris moult notes. A l'issue de celui-ci, prenant connaissance des dossiers, elle n'a pas été en mesure de fournir des réponses, rôle qu'à tenu Mme Thauvin.

L'absence de participation politique ne permet pas d'apporter des réponses définitives, ce que nous ne pouvons que regretter encore une fois.

Pour conclure, nous avons précisé que nous la contacterons autant que de besoin, et que dans l'objectif d'un dialogue social de qualité, nous souhaiterions la rencontrer régulièrement.



Sne-FSU 22 rue Malmaison – 93170 BAGNOLET Permanence : 01 40 81 22 28/01 40 81 22 37